

# APPEL À PROJET 2024

Art et Culture en Pays Loue Lison



**Date limite de dépôt des candidatures : le 15 décembre 2023**  
par mail à [artetculturelouelison@gmail.com](mailto:artetculturelouelison@gmail.com)

## Présentation de l'appel à projets

L'AAP « Arts et cultures en pays Loue Lison » est une enveloppe, répartie sur des projets plafonnés à 2500€ frais de bouche et de résidence compris, il est indépendant du Contrat Culture Jeunesse et Sport et ne constitue pas une subvention. Cet AAP vise une irrigation du territoire avec des pratiques variées.

## Renseignements administratifs

Nom de la structure : Courriel

Adresse siège social : Site web / réseaux sociaux

SIRET : Public concerné

Code activité principale exercée (APE) : Lieu de pratique

Code postal / commune : Actions menées :

Contact :

Représentant légal		Personne en charge du dossier	
Nom		Nom	
Prénom		Prénom	
Fonction		Fonction	
Contact		Contact	
Courriel		Courriel	

## Conditions d'admissibilité

Ces trois conditions obligatoires permettront de juger de la recevabilité des candidatures

1. Ancrage territorial du porteur de projet (le territoire ou le département) ;
2. Dimension culturelle du projet (diversité des pratiques proposée) ;
3. Statut association culturelle ou Cie.

## Constitution du dossier

Courrier à l'attention du service culture Loue Lison ;

Présentation du projet et note d'intention ;

Calendrier provisionnel du projet ;

Budget provisionnel du projet ;

RIB de la structure ;

Photos et autres éléments.

## Critères de sélection

Ces critères ne sont pas obligatoires mais encouragés, et permettront de bonifier la notation des projets lors du passage en commission:

- Itinérance : le projet est organisé géographiquement sur plusieurs communes ;
- La coopération territoriale : le projet repose sur la participation des acteurs du territoire et des habitants ;
- La médiation : le projet comprend une ou plusieurs actions (rencontres, bords de scène, conférences) en direction de tous les publics ;
- Projet en cohérence avec le Plan Climat Air Energie Territorial : il intègre des solutions pour réduire son empreinte écologique (tri sélectif, matériaux recyclables, circuits courts, mobilité, ...).

## Public cible

- Enfant de 3 à 18 ans sur temps scolaire ou périscolaire ;
- Public empêché ou éloigné des pratiques culturelles.

## Grille de lecture des projets

Développe l'intelligence territoriale par la culture, en associant dynamique de cohésion sociale et de cohérence territoriale.

Favorise les actions de mise en cohésion du territoire de de construction identitaire commune.

Favorise le développement et le rayonnement du territoire.

Favorise la rencontre et la synergie des acteurs et des publics.

Favorise la rencontre et le geste artistique.

Favorise l'émancipation citoyenne et culturelle.

Favorise l'accès à la culture dans l'organisation des temps scolaires, périscolaires et extrascolaires.

Favorise la mixité des publics.

## Notification

La structure candidate sera notifiée début février 2024.

## Condition financière

L'AAP ne prend pas la forme d'une subvention, mais d'une rémunération de service rendu, et sera versée sur production d'une facturation en 2 temps de la structure à la CCLL :

- 50% au démarrage de l'action artistique sur le territoire (1 250€) ;
- 50% suite à la production du bilan de l'action (1250€).

## Renseignements

- **Nadia CHIARI, chargée de mission culture CC Loue Lison**  
n.chiari@cclouelison.fr / 03.81.86.75.72 ;
- **Nathalie Van de Woestyne, vice-Présidente à la CC Loue Lison**  
artetculturelouelison@gmail.com / 06.69.40.66.76.